

ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE À EXAMEN CATEGORIE « B et B78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média DVD, avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- | | |
|--|---|
| - les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ; | - les usagers vulnérables ; |
| - l'influence de la fatigue sur la conduite ; | - la pression sociale (publicité, travail...) ; |
| - les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ; | - la pression des pairs. |

L'épreuve théorique générale (le code)

Pour préparer ETG, il faut avoir au moins 16 ans, ou 15 ans si vous suivez la conduite accompagnée.

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

Pour l'inscription à l'examen théorique, vous pouvez vous rendre directement sur les sites internet des centres agréés afin de réserver votre place. L'auto-école peut également se charger de réserver votre place.

La convocation ainsi que les résultats sont reçus directement sur votre boîte mail. Le nombre de présentation est illimité. Vous avez 5 ans, à compter de la date d'obtention du code de la route, pour réussir l'examen de conduite. Durant ce délai, il n'y a plus de tentatives maximums d'examen pratique.

La Formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

Lorsque vous serez prêt pour l'examen de conduite, et à condition d'avoir effectué un minimum de 20 heures (13 heures en permis boîte automatique B78), nous vous inscrirons sur le site RDV Permis. Cette inscription est nominative, par la suite vous recevrez un mail valant convocation à l'examen. Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert de la sécurité routière. Un enseignant de notre auto-école vous accompagne le jour de l'épreuve et l'examen aura lieu avec le véhicule utilisé tout au long de la formation. Le jour de l'examen, vous devez vous présenter 15 minutes avant l'heure de convocation reçue par mail muni de votre livret d'apprentissage numérique ainsi que de votre carte d'identité. L'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et /ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser une manœuvre ; procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une question en lien avec les premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.
- 1 freinage de précision : la réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. L'évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Vous obtiendrez dès le lendemain votre résultat sur la plateforme RDV permis